



**Séance ordinaire du conseil municipal,
Lundi 2 novembre 2015**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce deuxième jour de novembre deux mille quinze à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Monsieur	Marcel Lemieux, maire suppléant
Madame	Kathy Côté, conseillère siège 2
Monsieur	Jean Bernier, conseiller siège 4
Madame	Léda Villeneuve, conseillère siège 5
Absence motivée :	Monsieur Louis Cayer, conseiller siège 1

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Marcel Lemieux maire suppléant; Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire. Monsieur le maire suppléant déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance à 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution autorisant le maire suppléant à intervertir les points à l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 octobre 2015
5. Correspondance
6. Démission du Maire
7. Démission d'un conseiller
8. Date du prochain scrutin et période de mise en candidature
9. Rémunération du personnel électoral – Élection partielle
10. Gestion Financière
 - 10.1. Factures du mois
 - 10.2. Demande de dons et commandites
11. Administration
 - 11.1. Addenda au contrat de travail de la secrétaire-trésorière adjointe
12. Législation
 - 12.1 Adoption du Règlement 05-2015 spécifiant la tarification de l'année 2016 concernant la constitution d'un Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
13. Travaux publics
 - 13.1. Travaux réalisés dans le cadre de la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier
 - 13.2. Lancement d'un appel d'offres sur invitation -- Travaux de débroussaillage des fossés
14. Hygiène du milieu
 - 14.1. Nommer le représentant à la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest
 - 14.2. Adoption du budget de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska
 - 14.3. Adoption du tarif du lieu d'enfouissement technique pour 2016
15. Urbanisme
 - 15.1 Périmètre urbain : Analyse détaillée et mesures de gestion de l'urbanisation – Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de Kamouraska
16. Loisirs et culture
 - 16.1 Comité de développement
 - 16.2 Sentiers d'Ixworth
 - 16.3 Demande de matériel
17. Varia
 - Proclamation, Journée Internationale des Droits de l'Enfant
 - Appui au projet Voisins Solidaires
 - Autorisation à recycler du matériel désuet
18. Période de questions
19. Prochaine réunion de travail
20. Prochaine séance ordinaire
21. Levée de la séance

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
LISTE DES COMPTES À PAYER OCTOBRE 2015		
AGRO ENVIRO LAB	Analyses TEU	203.51 \$
AQUATECH	Honoraires août 2015	297.40 \$
AQUATECH	Honoraires sept. 2015	268.66 \$
AQUATECH	Honoraires sept. 2015	442.05 \$
AUDREY D'ANJOU	Infonésime oct. 2015	128.00 \$
BÉLANGER ÉLECTRIQUE	Pompe hydromatique TEU	229.95 \$
BÉLANGER ÉLECTRIQUE	Impeller TEU	266.74 \$
BOULANGERIE LA POCATIÈRE	Activité Place aux Jeunes	16.36 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE	Contrat service photo.	183.16 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOIT	Vidange fosses septiques 2015	18 749.20 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOIT	Nettoyage grilles de rue	431.16 \$
DISTRIBUTION B. DEROY	Eau	62.50 \$
EPICERIE NJL	Lait, essuie-tout, détergent	21.48 \$
FONDS D'INF. TERRITOIRE	Mutations	8.00 \$
Formation Urgence Vie inc.	Cours secourisme	271.34 \$
GARAGE S. LEMIEUX	Essence	75.00 \$
GARAGE S. LEMIEUX	Essence, pose de pneu	164.10 \$
G. LEMIEUX & FILS	Terre et gravier	72.05 \$
GROUPE DYNACO	Tuyau poly, arret porte, ruban	67.01 \$
GROUPE DYNACO	Tuyau poly	33.11 \$
GROUPE DYNACO	Note crédit tuyau poly	(41.39) \$
IDC INFORMATIQUE	Back Up 60GO 12 MOIS	551.88 \$
IDC INFORMATIQUE	Réinitialiser tablette maire	71.28 \$
LOCATION J.C. HUDON	Fil et lame débroussailleuse	46.77 \$
LOCATION J.C. HUDON	Réparation débroussailleuse	34.85 \$
LOCATION J.C. HUDON	Réparation débroussailleuse	15.53 \$
MICHELLE LÉVESQUE	Concièrgerie oct. 2015	603.62 \$
MRC KAMOURASKA	Insp. régionale juin 2015	130.34 \$
MRC KAMOURASKA	Insp. régionale juillet 2015	205.31 \$
MRC KAMOURASKA	Service insp. régionale QP	2 650.00 \$
PG SOLUTIONS	Formation réso158-2015	454.15 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD	Quincaillerie TEU	27.26 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD	Quincaillerie TEU	22.84 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD	Quincaillerie voirie	17.39 \$
ROBERTO OUELLET EXCAVATION	Rte Drapeau, fossés Vide, glissière	689.85 \$
SERRURERIE ALAIN DUMAIS	Porte anti-feu 2e étage	87.33 \$
SERVICE D'EXTINCTEURS SET	Maintenance	210.98 \$
SERVICE SANITAIRE L. HARTON	Traitement boues bio-fosse	1 161.82 \$
SERVICE SANITAIRE L. HARTON	Traitement boues bio-fosse	565.10 \$
SERVICE SANITAIRES ROY INC.	Tonnage sept. 2015	296.12 \$
TRANSPORT EN VRAC	Jeffrey-Eglise réso142-2015	1 902.58 \$
TRANSPORT EN VRAC	Jeffrey-Eglise réso142-2015	17 125.97 \$
TRANSPORT M.L. ST-ONÉSIME	Transp. Rte Drapeau accotement	90.70 \$
TRANSPORT M.L. ST-ONÉSIME	Transp. Terre ch. Vide	1 179.29 \$
VILLE DE LA POCATIÈRE	Service incendi 01-01 au 30-09-2015	27 572.70 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Tonnage sept. 2015	1 487.21 \$
	Sous-total	79 150.26 \$
BELL CANADA	418-856-1013	55.62 \$
BELL CANADA	418-856-3018	183.75 \$
BELL MOBILITÉ	418-860-8886	38.82 \$
HYDRO QUÉBEC	Éclairage public	247.04 \$
HYDRO QUÉBEC	Garage	42.49 \$
HYDRO QUÉBEC	Bio-fosse	834.11 \$
HYDRO QUÉBEC	Station pompage	80.80 \$
HYDRO QUÉBEC	Salle	127.11 \$
HYDRO QUÉBEC	Chalet des Loisirs	53.82 \$
HYDRO QUÉBEC	2e compteur	189.50 \$
VISA	Frais de poste	227.95 \$
SALAIRES NETS DES EMPLOYÉS	Au 2015-10-31	7 122.98 \$
SALAIRES NETS DES ÉLUS	Au 2015-10-31	277.90 \$
DAS ET COTISATION EMPLOYEUR	Au 2015-10-31	3 198.18 \$
GRAND TOTAL		91 830.33 \$

Rés.198-2015 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le directrice générale, Maryse Lizotte, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

Rés.199-2015 Résolution autorisant le maire suppléant à intervertir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le maire suppléant à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Rés.200-2015 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2015

Attendu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 a été envoyé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits avant la présente séance;

En conséquence, le maire suppléant est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2015 soit adopté avec les **modifications suivantes** :

À la question 2 de la période de questions, nous devrions lire : Le Maire au lieu de monsieur le conseiller Bernier.

À la question 3 de la période de questions, la réponse doit se lire comme suit :

Après vérifications, la demande a été transmise à l'employé mais le travail n'a pas été fait.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

École Destroismaisons, cotisation annuelle
Les Voisins du Kamouraska, levée de fonds
Ruralys, adhésion annuelle
Club Renouveau-Âge d'Or St-Onésime, Salle Les Générations, demande de gratuité
Marceau Soucy Boudreau avocats, offre de services
Ville de Rivière-du-Loup, tarifs du Lieu d'enfouissement technique pour l'année 2016
Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest, budget 2016
École de l'Étoile-Filante, remerciements
Comité de développement rural et Club Renouveau-Âge d'Or St-Onésime, demande Conjointe, construction de modules d'armoires
Comité de développement rural, réponse au mandat confié par la Municipalité
Club Optimiste de Saint-Onésime, avis de cession de biens
Bibliothèque le Colibri, demande de soutien financier
André Hudon, lettre de démission Villa du Haut-Pays
Eugène Miville, lettre de démission Villa du Haut-Pays
André Hudon, lettre de démission, fonction de maire
Eugène Miville, lettre de démission, fonction de conseiller au siège 3

Rés.201-2015 Démission du Maire

La directrice générale fait la lecture de la lettre de démission de Monsieur André Hudon en tant que Maire de la municipalité. Le Conseil remercie Monsieur Hudon pour ses services rendus à la municipalité et lui souhaite bon succès dans ses projets futurs.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la démission de Monsieur André Hudon soit acceptée.

ADOPTÉE

Rés.202-2015 Démission d'un conseiller

La directrice générale fait la lecture de la lettre de démission de Monsieur Eugène Miville en tant que conseiller de la municipalité. Le Conseil remercie Monsieur Miville pour ses services rendus à la municipalité et lui souhaite bon succès dans ses projets futurs.

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la démission de Monsieur Eugène Miville soit acceptée.

ADOPTÉE

Date du prochain scrutin et période de mise en candidature

La directrice générale annonce la date du prochain scrutin au 28 février 2016. La période pour la mise en candidature est fixée entre le 15 janvier et le 29 janvier 2016.

Rés.203-2015 Rémunération du personnel électoral – Élection partielle du 28 février 2016

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accorder au personnel électoral, et ce, relativement aux élections partielles dont le jour du scrutin est annoncé le 28 février 2016, la même rémunération que celle qui a été accordée lors des élections générales de l'année 2013.

ADOPTÉE

Gestion financière

Rés204-2015 Factures du mois

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les factures du mois d'octobre au montant de **91 830.33 \$** soient acquittées.

ADOPTÉE

Rés205-2015 Demandes de dons et commandites

Suite aux demandes de participation financière de la part d'organismes, clubs, etc.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité retienne les demandes suivantes :

Les Voisins du Kamouraska, 35\$
École Destroismaisons, 20\$
Ruralys, 55\$

ADOPTÉE

Rés.206-2015 Salle Les Générations, demande de gratuité

Suite à la demande du Club Renouveau-Âge d'Or St-Onésime;

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil prête gracieusement la Salle Les Générations le 25 novembre 2015 au Club Renouveau-Âge d'Or St-Onésime pour le souper des bénévoles.

ADOPTÉE

Administration

Rés.207-2015 Addenda au contrat de travail de la secrétaire-trésorière adjointe

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth ajoute l'addenda suivant au contrat de travail de la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Guylaine Dumais;

ADDENDA R207-2015:

Considérant l'élection partielle du 28 février 2016;
Que le nombre d'heures de travail par semaine passe de 25 heures à 28 heures, au besoin, pour un temps indéterminé;

Que le Maire suppléant soit autorisé à signer l'addenda.

ADOPTÉE

Législation

Rés.208-2015 Adoption du Règlement 05-2015 spécifiant la tarification de l'année 2016 concernant la constitution d'un Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

ATTENDU que l'abrogation d'un règlement ou la modification d'un règlement ne peut avoir lieu que par un autre règlement;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement 03-2009 intitulé « Règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques », plus spécifiquement l'article 7, premier paragraphe et 7.1 premier paragraphe;

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur le conseiller Eugène Miville à la séance ordinaire du 5 octobre 2015;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers;

Que le Conseil ordonne et statue par règlement de ce Règlement portant le numéro 05-2015.

ADOPTÉE

Travaux publics

Rés.209-2015 Travaux réalisés dans le cadre de la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 15 000\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

Rés.210-2015 Lancement d'un appel d'offres sur invitation -- Travaux de débroussaillage des fossés

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la directrice générale procède au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour le débroussaillage des fossés du Rang 4 Ouest, du Chemin du Village, de la route Drapeau Sud et du Chemin Ixworth.

ADOPTÉE

Hygiène du milieu

Rés. 211-2015 Nomination d'un représentant à la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que Monsieur le conseiller Marcel Lemieux représente la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth à la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest.

ADOPTÉE

Rés. 212-2015 Adoption du budget de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest

RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST					
BUDGET 2016					
Administration					
Salaires & cotisations de l'employeur					10 647,00 \$
Frais Banque					400,00 \$
Assurances					3 800,00 \$
Téléphone & Internet					325,00 \$
Poste					400,00 \$
Vérification comptable					3 500,00 \$
Administration & Informatique					850,00 \$
Assurance de l'Association des directeurs municipaux					325,00 \$
Fournitures de bureau					800,00 \$
Total Administration					21 047,00 \$
Matières Résiduelles					
Salaires & cotisations de l'employeur					110 000,00 \$
Contrat (Cueillettes)					6 000,00 \$
Immatriculation					3 700,00 \$
Frais déplacement					1 200,00 \$
Téléphonie					850,00 \$
Carburants & Urée					86 000,00 \$
Pièces & accessoires					2 000,00 \$
Vêtements & fournitures					1 500,00 \$
Entretien du camion					55 400,00 \$
Bris divers					3 500,00 \$
Location d'un bâtiment					8 274,00 \$
Total Matières résiduelles					278 424,00 \$
Frais de financement					
Intérêt sur dette (1) à long terme					4 489,00 \$
Intérêt sur dette (2) à long terme					4 749,50 \$
Frais de financement					790,50 \$
Total des frais de financement					10 029,00 \$
Dettes à long terme					
Remboursement de la dette à long terme					110 500,00 \$
Total dette à long terme					110 500,00 \$
Total des charges					420 000,00 \$
Excédent de fonctionnement affecté					-20 000,00 \$
Total des charges après affectation du surplus					400 000,00 \$
Municipalité	Populations 2015	RFU 2015	Tonnages 2014	Répartition : 33.33 % de la RFU, populations et Tonnages	Quotes-Parts 2016
Ste-Anne-de-la-Pocatière	1 662	131 232 128 \$	724.25	29.63 %	118 532.64 \$
St-Onésime d'Ixworth	568	36 028 760 \$	205.8	8.89 %	35 569.96 \$
St-Gabriel Lalemant	801	38 935 696 \$	230.92	10.83 %	43 336.87 \$
St-Pacôme	1 595	108 548 037 \$	706.38	27.31 %	109 245.16 \$
Rivière-Ouelle	1 019	136 265 300 \$	518.18	23,32 %	93 315.36 \$
Totaux	5 645	451 009 921 \$	2 385.532	100 %	400 000,00 \$

Considérant que l'article 603 du Code municipal du Québec stipule que le budget doit être adopté par les municipalités participantes;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal de Saint-Onésime-d'Ixworth adopte le budget de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest.

ADOPTÉE

Considérant l'avis reçu de Ville de Rivière-du-Loup;

Description	Tarifs 2016
Matières résiduelles	70.00\$/tonne métrique
Sols contaminés autorisés	70.00\$/tonne métrique
Boues d'une siccité ≥ 15%	75.00\$/tonne métrique
Rejet du centre de tri et de l'écocentre de la rue Delage à Rivière-du-Loup	35.00\$/tonne métrique
Remorque domestique de 0 à 3 mètres cubes	Gratuit
Animaux d'élevage morts dont l'enfouissement est autorisé par le MDDEP <ul style="list-style-type: none"> • Ovins, caprins, gallinacés • Autres espèces 	10.00\$/bête 70.00\$/tonne métrique

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal de Saint-Onésime-d'Ixworth approuve le nouveau tarif du lieu d'enfouissement technique de la Ville de Rivière-du-Loup.

ADOPTÉE

Urbanisme

Rés.214-2015 Périmètre urbain : Analyse détaillée et mesures de gestion de l'urbanisation - Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de Kamouraska

ATTENDU QUE la MRC de Kamouraska a adopté son Schéma d'aménagement et de développement révisé le 9 octobre 2013;

ATTENDU QUE conformément à l'article 56.14 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le ministre des affaires municipales a signifié, via son avis émis le 20 mars 2014, que certains éléments du contenu du schéma d'aménagement et de développement révisé n'apparaissaient pas conformes aux orientations gouvernementales que le gouvernement poursuit, notamment en regard de la gestion de l'urbanisation;

ATTENDU QUE la MRC de Kamouraska doit remplacer le schéma d'aménagement et de développement révisé de manière à être conforme à l'ensemble des orientations gouvernementales;

ATTENDU QUE la méthode pour évaluer le besoin et le potentiel en logement pour chacun des périmètres urbains a été revue afin d'inclure les demandes de l'avis ministériel et les commentaires énoncés par les représentants du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE les espaces constructibles disponibles dans les périmètres urbains doivent correspondre à l'évaluation du besoin en logement pour chacun des périmètres urbains sur l'horizon de planification de 15 ans;

ATTENDU QUE la Commission d'aménagement de la MRC de Kamouraska recommande d'appliquer la méthode modifiée d'évaluation du besoin et du potentiel en logement pour chacun des périmètres urbains ;

ATTENDU QU'À la suite de l'application de la nouvelle méthode, l'emplacement, la forme et la taille des mesures de gestion de l'urbanisation mises en place dans les périmètres urbains (aire d'aménagement prioritaire, aire de réserve, terrains disponibles immédiatement) diffèrent de ce qui était prévu lors de l'adoption du schéma d'aménagement et de développement révisé en 2013;

ATTENDU QUE la MRC de Kamouraska souhaite valider avec chacune des municipalités l'analyse réalisée et les mesures de gestion de l'urbanisation proposées pour leur périmètre urbain;

ATTENDU QUE les deux aires d'aménagement prioritaires proposées pour le périmètre urbain de Saint-Onésime-d'Ixworth correspondent aux priorités d'aménagement de la municipalité et que l'analyse détaillée traduit bien les particularités du milieu;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth approuve les modifications apportées aux limites du périmètre urbain et les mesures de gestion de l'urbanisation mises en place dans le périmètre urbain de la municipalité.

ADOPTÉE

Loisirs et culture

Rés.215-2015 Comité de développement

Considérant la correspondance courriel envoyée par le Président du comité de développement le 16 juillet 2015 demandant une rencontre conjointe avec le Conseil municipal dans les plus brefs délais;

Considérant que la demande du Président du comité de développement laissait planer sa démission si la dite rencontre n'avait pas lieu rapidement;

Considérant la période de vacances estivales et une absence de quorum à la séance ordinaire du Conseil du 3 août 2015;

Considérant que le Conseil a répondu par la positive à la demande de rencontre conjointe du comité de développement le 24 août 2015, lors de la séance ordinaire;

Considérant que lors de la rencontre conjointe tenue le 4 septembre 2015, il fut demandé par le comité de développement que le Conseil municipal soumette un mandat clair au comité de développement concernant l'entretien des Sentiers d'Ixworth;

Considérant que suite à cette rencontre le Conseil a, par la résolution 188-2015 à la séance ordinaire du 5 octobre 2015, statué que le mandat d'entretien des Sentiers d'Ixworth pour la saison d'hiver 2015-2016 était confié au comité de développement et qu'un soutien financier bonifié à 4000\$, soit une augmentation de 1500\$ par rapport à l'an dernier, était octroyé au comité de développement pour s'acquitter du mandat d'entretien des Sentiers d'Ixworth pour la saison d'hiver 2015-2016;

Considérant que par les années passées, aucun mandat précis n'était donné au comité de développement et que le travail d'entretien des Sentiers d'Ixworth se faisait à la satisfaction de tous;

Considérant que le Conseil a toujours soutenu financièrement le comité de développement, au niveau de l'entretien, de l'amélioration des Sentiers d'Ixworth et au niveau des autres projets soumis par le comité de développement;

En conséquence :

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le Conseil accuse réception de la résolution nommée : *Acceptation du mandat pour l'entretien des sentiers*, soumise par le comité de développement le 26 octobre 2015, laquelle fait mention d'un refus d'obtempérer;

Que le Conseil reconnaisse que le Président et le secrétaire du comité de développement, Messieurs Denis Miville et Jacques Dionne ont respectivement signés l'extrait du procès-verbal, faisant ainsi foi de sa véracité;

Que le Conseil déplore que le comité de développement, par résolution, indique ne pouvoir s'acquitter du mandat confié par la municipalité, invoquant un délai trop court et inapproprié alors que l'an dernier l'embauche d'une personne pour effectuer ce travail c'est fait en décembre;

Que le Conseil statue et ordonne que le mandat et le financement confiés au comité de développement par la résolution 188-2015 soient annulés, conséquemment le montant de 4000\$ ne sera pas versé;

Que le Conseil s'interroge sur le bienfondé des activités de financement du comité de développement ayant trait aux Sentiers d'Ixworth, puisque ce comité vient de refuser le mandat de l'entretien des sentiers d'Ixworth 2015-2016;

Que le Conseil constate que le comité de développement déroge du premier objet pour lequel leur corporation a été constitué soit : Promouvoir et soutenir le développement socio-économique, culture et récréotouristique de la municipalité;

Que le Conseil constate que le comité de développement déroge également du deuxième objet pour lequel leur corporation a été constitué soit : Stimuler la vie communautaire en se rapprochant des intérêts de la population, en favorisant la concertation et en collaborant au maintien d'une bonne qualité de vie dans le milieu;

Que le Conseil constate que la gouverne du comité de développement dans la non-exécution du mandat confié mine l'attractivité promue par Tourisme Bas Saint-Laurent, Tourisme Kamouraska et par le Parc Régional du Haut Pays;

Que le Conseil constate que la gouverne du comité de développement dans la non-exécution du mandat confié met en péril la viabilité d'un attrait touristique remarquable;

Que le Conseil note que la gouverne du comité de développement dans la non-exécution du mandat confié prive nos commerçants de revenus touristiques potentiels;

Que le Conseil exige que le comité de développement termine le projet d'amélioration de l'aire d'accueil des Sentiers d'Ixworth pour lequel des subventions furent versées;

Que le Conseil trouve pernicieux la façon d'agir du comité de développement dans ce dossier;

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux intervenants concernés par la promotion, l'utilisation et le financement des activités liés aux Sentiers d'Ixworth.

ADOPTÉE

Rés.216-2015 Sentiers d'Ixworth

Considérant qu'il est primordial pour le Conseil de promouvoir les attraits de la communauté;

Considérant que Les Sentiers d'Ixworth sont situés sur un territoire doté d'atouts naturels remarquables;

Considérant l'offre de services déposée par monsieur Benoit Létourneau;

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal octroi à Monsieur Benoit Létourneau le contrat d'entretien des Sentiers d'Ixworth pour la saison hivernale 2015-2016 au montant 3000\$ et qu'un montant de 500\$ soit autorisé pour les réparations d'infrastructures des sentiers décaissable sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

Rés.217-2015 Demande de matériel

Considérant que le comité de développement n'entretient plus les Sentiers d'Ixworth;

Considérant que du matériel tel que des panneaux de signalisation, des cartes des sentiers et des clés sont entre les mains du comité de développement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil demande au Président du comité de développement, Monsieur Denis Miville, de remettre à la Municipalité, au plus tard le 16 novembre 2015, les panneaux de signalisation, les cartes des sentiers et les clés qui sont en sa possession ou en la possession des membres et bénévoles du comité de développement.

ADOPTÉE

Varia

Rés.218-2015 Proclamation, Journée Internationale des Droits de l'Enfant

Considérant qu'à travers le monde, la *Journée internationale des droits de l'enfant* est célébrée le 20 novembre pour commémorer l'adoption, par les Nations Unies, de la Déclaration des droits de l'enfant et de la Convention relative aux droits de l'enfant;

Considérant que c'est l'occasion idéale pour les jeunes d'ici d'exprimer leurs points de vue et de bâtir leur avenir;

Considérant que le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent a réuni des représentants d'organismes de la région au sein d'un comité afin de réfléchir sur les façons d'articuler et de souligner la Journée des droits de l'enfant sur le territoire bas-laurentien;

Considérant l'importance de veiller collectivement au mieux-être, au bon développement, au respect, à la protection et à l'avenir des enfants au Bas-Saint-Laurent;

Je, Marcel Lemieux, à titre de maire suppléant de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth et au nom du conseil municipal, proclame la journée du 20 novembre « *JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT* » sur le territoire de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth et invite la population à célébrer les enfants en tant qu'acteurs de leur propre vie au sein de notre collectivité et en tant que citoyens actifs pouvant réaliser leur plein potentiel.

ADOPTÉE

Rés.219-2015**Appui au projet Voisins Solidaires**

Considérant le projet Voisins Solidaires est issu d'une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé ;

Considérant que le projet Voisins Solidaires contribue à promouvoir la convivialité, la solidarité et l'entraide par une pédagogie du bon voisinage afin de recréer la spontanéité d'antan ;

Considérant que le projet Voisins Solidaires rejoint l'un des objectifs des démarches Municipalités amies des aînés (MADA), soit un voisinage sécuritaire, convivial pour les aînés ;

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal appuie l'initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé avec leur nouveau projet « Voisins Solidaires » en lien avec les objectifs de la Table de concertation des Aînés 2015-2017.

ADOPTÉE

Rés.220-2015**Autorisation à recycler du matériel désuet**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal de Saint-Onésime-d'Ixworth autorise la directrice générale à recycler le matériel informatique désuet;

Qu'une entreprise spécialisée en la matière soit retenue pour cette fin.

ADOPTÉE

Travaux publics : Madame la conseillère Kathy Côté dresse un profil financier sommaire des investissements à ce jour pour le Chemin du Vide :

Travaux vidage de fossés (mars) 686\$ plus taxes
Travaux de nivelage (avril) 105\$ plus taxes
Achat, 5 voyages de 0-3/4 (juin) 488\$ plus taxes
Travaux de nivelage (juin) 105 plus taxes
Travaux excavation de fossés (juillet) 490\$ plus taxes
Transport de terre résiduelle (juillet) 789\$ plus taxes
Travaux de rechargement de la chaussée et de finition en 0-3/4 (octobre, novembre) 10 000\$ plus taxes.

Motion de félicitations : Madame la conseillère Léda Villeneuve tient à féliciter le comité responsable de l'activité du souper bbq du 24 octobre dernier. Les fonds amassés iront à l'OPP et à la bibliothèque le Colibri. Les fonds permettront aux enfants de participer à moindre coût à des activités et des livres seront achetés pour le bénéfice des utilisateurs de la bibliothèque.

Période de questions (ouverture à 20h13, fermeture à 20h20)

Q1 : Madame Hélène Laboissonnière aimerait connaître la raison administrative qui permet à l'employé des travaux publics de travailler seulement 3 jours par semaine.

R1 : Le directrice générale indique que l'employé avait cumulé une importante banque d'heures, la directrice informe les citoyens que sous son administration, les employés ont, dans leur contrat de travail, une disposition permettant la banque d'heures cependant le nombre d'heures de travail mis en banque ne peut dépasser le nombre d'heures hebdomadaire pour lequel l'employé est embauché. Plus précisément, un employé embauché à 35h/semaine ne peut cumuler plus de 35h.

Q2 : Monsieur Guy Lévesque aimerait s'assurer que les travaux de débroussaillages de fossés seront faits avec une machinerie ayant un bras télescopique.

R2 : Le Maire suppléant indique que la réponse est oui et que ce type d'entretien est nécessaire puisque la végétation est très dense. Cela facilitera la vie autant à l'entrepreneur des chemins d'hivers et qu'aux citoyens.

Q3 : Monsieur Denis chrétien aborde une question portant sur la violence verbale.

R3 : Le Maire suppléant lui indique que s'il se sent lésé, qu'il est tout à fait dans ses droits d'envisager les recours prévus par la loi.

Q4 : Monsieur Denis Miville aimerait savoir si le comité de développement recevra une copie de la résolution du point 16.1.

R4 : le directrice générale lui indique que la réponse est : oui

Q5 : Monsieur Guy Lévesque demande des précisions sur le périmètre urbain.

R5: Monsieur le Maire suppléant invite Monsieur Lévesque à contacter Valérie Dancause à la MRC, elle sera en mesure de fournir l'information demandée.

Prochaine réunion de travail

Lundi le 23 novembre 2015 à 19h30

Prochaine séance ordinaire

Mardi le 1^{er} décembre 2015 à 19h30

Rés.221-2015

Levée de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à 20h22

ADOPTÉE

MAIRE SUPPLÉANT

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, Marcel Lemieux, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales